

Faire face et se réinventer

Le mot du Maire

Au moment où j'écris ces lignes, nous ne connaissons pas la nature et les contours d'un confinement possible ou de toute autre réglementation sanitaire qui risquent encore de s'imposer à nous.

Il est une certitude: les défis sont immenses et l'horizon incertain, avec une crise sanitaire durable, des difficultés économiques endémiques, une vie sociale à l'arrêt, une détresse humaine persistante...

Il nous faut réagir contre la morosité ambiante et regarder vers l'avenir. J'ai confiance en notre dynamisme. L'adaptabilité, dont nous avons tous ensemble fait preuve, nous permettra, j'en suis sûr, de surmonter les contraintes du moment. Cet hiver, le gouvernement a souhaité maintenir la fermeture des stations de ski: ni remontées mécaniques, ni café-restaurant.

Et pourtant! À Vallouise-Pelvoux, comme dans la quasi-totalité des stations-villages de notre Département, les conditions étaient réunies pour permettre l'ouverture des remontées mécaniques. Conditions d'enneigement et conditions humaines et sanitaires, tout y était; tout était prêt. Je salue le courage et la persévérance de toutes celles et tous ceux qui ont permis ces conditions. Qui ont continué à travailler et à préparer le terrain envers et contre tout. Pour rien ou si peu!

L'année, au lieu d'être une année blanche, aura été une année noire pour tout un pan de notre économie, en premier lieu pour nos stations et leurs commerces périphériques. Aussi, souhaitons d'abord que la situation sanitaire s'améliore, et vite, grâce à la généralisation de la vaccination.

Si l'été 2020 a été un bon été, sauvé par l'investissement de tous, à commencer par les commerçants et les acteurs du tourisme, du sport et de la culture notamment, il est à craindre, qu'à l'heure du bilan, il n'en soit pas de même pour l'hiver 2020-2021, même si, en s'adaptant avec application aux contraintes sanitaires, la Vallouise a su répondre présent. Aujourd'hui, plus qu'hier, il est primordial de se projeter dans l'avenir et de nous mobiliser tous ensemble pour que l'été 2021 soit un été plein. Le travail et les projets ne manquent pas. Ils connaîtront une première traduction avec le vote du budget fin mars. Les territoires ont des solutions à apporter à leur propre situation. Il faut juste que l'État leur permette d'agir pour eux-mêmes.

Au cœur de ce bulletin, une photographie de notre démographie: ce qu'elle fut hier, ses tendances à venir. Une population encline un temps à vieillir, qui aujourd'hui rajeunit et nous invite à nous réinventer.

Plusieurs leviers s'offrent à nous: une école nouvelle pour les enfants d'aujourd'hui et de demain; nos sites majeurs réhabilités et sauvegardés (Ailefroide, Pré de Mme Carle, Entre-Aygues); des hameaux connectés ouverts au progrès; un développement touristique maîtrisé; une offre loisirs tous azimuts (sports d'hiver, alpinisme, sentiers et randonnées, vélo ou parapente, culture et patrimoine...); un tissu associatif diversifié et dynamique; une nouvelle ère pour le bas de notre station de Pelvoux; un débat permanent ouvert avec la création d'un page Facebook Mairie...

Sachons faire face et nous réinventer, sachons cultiver nos spécificités. Dans la proximité et l'efficacité.

Jean Conreaux
Maire de Vallouise-Pelvoux



QR Code Mairie



INFORMER/PARTICIPER/AGIR

En complément du bulletin municipal *Qué y a dé noou ?*
Restez branché sur la vie de notre commune

QR Code facebook



ROUTE DE L'EYCHAUDA

Le Conseil a voté à l'unanimité la demande de subvention pour la réalisation de travaux de sécurisation de la route de l'Eychauda. En effet, cette route qui dessert le hameau de Chambran et le vallon de l'Eychauda, très fréquentés en période estivale, présente des risques manifestes pour les automobilistes et les cyclistes. Aussi, la Commune prévoit de faire réaliser les travaux de sécurisation les plus indispensables et les plus urgents au cours de l'été prochain.

Pour mémoire, le coût estimatif de ces travaux est estimé à 121 000 €. Aussi, le Conseil municipal a sollicité du département des Hautes-Alpes une subvention de 50 % du montant hors taxes de ces travaux. Quant aux dépenses relatives à ces travaux, elles sont inscrites au budget 2021 de la Commune [lire également en page 4 : « De la route des espagnols à la route de l'Eychauda ».



CIMETIÈRE DE PELVOUX

Le projet de réhabilitation du cimetière de Pelvoux est inscrit au budget 2021 de la Commune. Il porte sur la réfection de l'escalier principal, la réfection des allées secondaires par le biais de la mise en place de bordures en granit et de gravillons sur géotextile, ainsi que la réfection des allées principales en enrobé. Le coût estimatif de ce projet est estimé à 131 000 €, dont 60 % pourraient être financés par subventions à parts égales de l'Etat et du Département [demandes faites par délibération du Conseil municipal le 27 janvier dernier] et 40 % à la charge de la Commune.

Dans le cadre de la gestion et de la réhabilitation du cimetière de Pelvoux, il sera procédé à la reprise des concessions en terrain commun ou suite au non renouvellement par les familles de concessions échues. La liste des concessions concernées a fait l'objet d'un arrêté municipal en date du 3 février dernier, affiché tant aux portes de la Mairie qu'à celles du cimetière. Les familles concernées sont invitées à enlever les objets funéraires qui existent sur ces emplacements. Quant aux familles qui désireraient faire inhumer les restes mortels dans une concession, elles devront prendre contact dans les plus brefs délais avec les services municipaux.

NOMS DE RUES

Par délibération du 2 septembre 2020, le Conseil municipal a approuvé le principe de la dénomination et du numérotage des voies et rues de la Commune, la réalisation d'un plan d'adressage et la mise à jour du tableau de classement des voies communales. Pour chaque habitation ou immeuble un numéro métrique, c'est-à-dire mesuré depuis le début de la voie jusqu'à la limite de propriété, a été attribué. Indispensable pour disposer de la fibre optique, la base des adresses sera la référence nationale pour toutes les applications GPS afin de connaître le chemin exact pour se rendre à un lieu précis. Fini le radioguidage par téléphone ! Les livreurs, taxis et autres utilisateurs arriveront à bon port ! 1418 numéros seront distribués gratuitement par la Mairie au cours du printemps, charge aux propriétaires d'apposer ce numéro sur sa parcelle ou immeuble.

Le Conseil municipal a, parallèlement, sollicité une subvention auprès du Département des Hautes-Alpes pour la réalisation de cet investissement dont le montant s'élève à 30 998.62 € h.t.

Afin de compléter cette action, la Mairie travaille sur la réalisation d'un plan de la Commune, sous forme de dépliant, où tous les noms de voie seront indiqués. Ce document est attendu également pour le printemps.

HISTOIRE D'EAU

L'eau, en Vallouise, est à portée de mains. Elle paraît ne pas manquer. D'où un sentiment largement répandu que l'eau nous serait une ressource inépuisable, à moindre coût. Vision en trompe-l'œil.

Aujourd'hui, à Vallouise-Pelvoux, l'eau ne paye plus l'eau. Tout, au contraire, laisse entendre que demain, dans la Commune, l'eau sera très certainement plus coûteuse qu'aujourd'hui. La raison en est simple : les coûts estimés pour une nécessaire et incontournable remise à niveau des réseaux apparaissent particulièrement importants. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur la Commune, il y a 2200 abonnés et 50km de canalisation d'eau, dont 18km âgées de 90 ans, qui seraient à remplacer d'urgence, pour un coût estimé à 5 millions d'€. Des investissements qui pourraient être massivement subventionnés, de 50 à 70 % par l'Agence de l'eau. À noter : l'attribution de ces subventions est conditionnée par un tarif au m³ supérieur à 1€ h.t., sur une base de calcul de 120 m³ par an et par abonné pour les Communes ne disposant pas de compteurs, alors que le tarif actuel de l'eau à Vallouise-Pelvoux, calculé sur ces bases, est de 0,70 € le m³.

Il y a de gros enjeux sur l'eau qui vont conduire inéluctablement à des décisions difficiles.

Dans l'immédiat, à propos de votre facture d'eau, il est important de signaler le plus rapidement possible [idéalement par courriel : mairie@vallouise-pelvoux.fr] tout changement relatif à votre abonnement "eau potable" pour permettre d'éviter toute relance. Le prélèvement automatique est possible. Si ce mode de paiement vous intéresse, merci de contacter la Mairie [04 92 23 30 19] avant le 30 juin de chaque année.

RESSOURCES EN EAU DE PUY-AILLAUD

Le réseau de distribution d'eau potable de Puy-Aillaud pose des problèmes récurrents et importants de pollution bactériologique. Aussi, la Commune avait initialement envisagé de raccorder le hameau au réseau de distribution alimenté par la source de Béassac, par le biais d'un dispositif de pompage. Il apparaît aujourd'hui que le coût prévisionnel d'investissement et d'exploitation de ce projet de pompage rend cette solution pas sérieusement envisageable. En conséquence, la seule solution possible serait d'optimiser et pérenniser les ressources en eau potable présente sur ce secteur, à savoir les captages de la Barre du Chas, des Sagnières et du Goitreux, ce qui suppose la mise en œuvre d'une procédure réglementaire de mise en conformité de ces captages. Aussi, le Conseil municipal, lors de sa réunion du 27 janvier, a autorisé le Maire à signer le marché relatif à la réalisation d'une Etude hydrogéologique des ressources en eaux du hameau de Puy-Aillaud.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Défaillant, coûteux, énergivore, obsolète..., la modernisation de l'éclairage public de la Commune est une priorité. Dès ce printemps, la première phase de diagnostic des quelque 500 lampadaires sera confiée à un bureau d'études. Viendra ensuite l'élaboration du projet de rénovation, lanternes esthétiques, ampoules LED, gestion intelligente, réduction de la pollution lumineuse, diminution de la facture énergétique. Un travail d'information et de concertation sera ainsi mené avec le bureau d'études, les élus et les habitants de la Commune pour définir l'éclairage public de demain.

AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE

Dans le cadre de la valorisation des ressources hydroélectriques présentes sur le territoire communal, il semble opportun d'étudier la faisabilité d'une exploitation du torrent de Saint Pierre. Le projet vise à exploiter le potentiel résiduel situé en amont de la prise d'eau existante exploitée par EDF, dans le cadre de la concession de l'usine des Claux, en dehors du domaine concédé. Cette exploitation serait réalisée par le biais de la construction d'un aménagement hydroélectrique dont certains ouvrages (prise d'eau et conduite forcée enfouie, et éventuellement emplacement de la centrale) seraient situés sur des parcelles appartenant au domaine privé de la Commune.

EDF étant intéressée pour réaliser une étude technico-économique de pré-faisabilité portant sur la réalisation de cet aménagement, un protocole d'accord, des modalités de réalisation de cette étude et des suites qu'il conviendra d'y donner a été entériné par le Conseil.

ESPACE CAMPING-CARS ET DU CAMPING DU FREYSSINET

Le Conseil municipal a décidé de maintenir en 2021 les tarifs de l'espace camping-cars et du camping du Freyssinet appliqués en 2020, soit : 10 € pour stationnement nocturne / accès aux sanitaires / accès à la borne euro-relais (eau / électricité / vidange), pour les camping-cars ; 2,60 € pour les enfants de 3 à 18 ans, 7,10 € pour les adultes de 18 ans et plus, pour l'espace camping.

PISCINE MUNICIPALE

Le Conseil municipal a décidé de maintenir en 2021 les tarifs d'entrée de la piscine municipale appliqués en 2020, soit l'entrée à 2,30€ pour les enfants de moins de 12 ans et 3,50 € pour les adultes ; pour six entrées : 10 € (enfants) ou 18,50 € (adultes) ; pour 12 entrées : 18 € (enfants) ou 33 € (adultes) ; pour la saison : 30 € (enfants) ou 40 € (adultes)

TRÉSORERIE DE L'ARGENTIÈRE

Suite à la décision de fermeture de la Trésorerie de L'Argentière et de son transfert à Briançon, les élus de Vallouise-Pelvoux, à l'image de ceux du Conseil Communautaire du Pays des Écrins, ont à l'unanimité, lors de la réunion du Conseil municipal du 27 janvier dernier, adopté une délibération actant de leur désaccord de voir s'éloigner du ressort du Canton le suivi, le conseil et le soutien dus par l'administration de l'État aux exécutifs locaux et de leur opposition à ce projet de fermeture. Ils ont également autorisé le Maire de Vallouise-Pelvoux à engager toutes les voies possibles de recours contre ce projet en vue notamment d'exiger des autorités idoines le maintien de la Trésorerie de L'Argentière-La Bessée comme service de proximité et de pleine compétence.

AILEFROIDE

La Commune a sollicité une subvention auprès du Département des Hautes-Alpes, au titre du plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de sports de nature pour la réalisation d'un programme d'entretien et de préservation des sites d'escalade d'Ailefroide, dont le montant s'élève à 24 000 €.



La Commune souhaite conforter l'attrait que constituent plus de cent cinquante grandes voies, 250 voies sportives et plus de 500 blocs tout en préservant le site. Suite à la rencontre du 2 octobre 2020 réunissant tous les acteurs concernés : grimpeurs et sportifs, collectivités territoriales, professionnels de la montagne, acteurs économiques et institutionnels, un comité de pilotage a été mis en place pour préparer un programme d'entretien des voies d'escalade d'Ailefroide. Celui-ci a préparé une première phase d'entretien et de préservation prévue en mai/juin qui privilégiera le rééquipement de voies les plus anciennes ou jugées mal équipées et des lignes de rappel le nécessitant. Un dispositif de remontée d'informations quant à l'état des voies, sera mis en place afin d'organiser les travaux réguliers d'entretien et de sécurisation urgents.

LA FIBRE OPTIQUE : DU RÊVE À LA RÉALITÉ

Qui aurait imaginé il y a quelques mois qu'en 2021 les premières prises optiques seraient commercialisées sur notre Commune par les opérateurs téléphoniques.

En même temps que la Mairie réalisait l'adressage de la Commune afin que chaque habitation ait une adresse normalisée (préalable indispensable pour le déploiement de la fibre optique), des centaines de kilomètres de fibre optique ont été posés tout au long de l'année 2020, dans tous nos hameaux.

Ainsi, la volonté du Département pour réduire la fracture numérique dans les milieux ruraux et montagneux porte ses fruits : l'ensemble des Hautes-Alpes sera couvert en fibre optique en 2023.

Pour notre Commune, le calendrier prévisionnel s'établit comme suit :

- Mi-mars 2021 mise en service du NRO (Nœud de Raccordement Optique) à l'Argentière La Bessée. Sur ce NRO sont raccordées les armoires numériques des Communes du Pays des Ecrins. Pour Vallouise Pelvoux nous avons 6 armoires optiques desservant chacune plus de 350 futurs abonnés.

- Fin mars 2021 les tests débiteront jusqu'au feu vert de mise en service du réseau optique

- À compter de ce jour J, les opérateurs intéressés auront 3 mois pour installer leur équipement dans les armoires optiques et proposer une offre commerciale à la population.

Cette fibre optique, pas plus épaisse qu'un cheveu offrira des vitesses de transmission 50 fois supérieures au réseau actuel. : par exemple la durée de téléchargement d'une vidéo qui dure 7 minutes sur le réseau actuel ne prendra plus que 8 secondes ! Et plusieurs utilisations simultanées, en un même lieu, seront possibles avec une qualité haute définition. Cette fibre, insensible aux perturbations électriques ou électromagnétiques facilitera le télétravail, la télémédecine, la domotique, la télésurveillance, Elle permettra de fidéliser notre clientèle touristique et améliorera la vie numérique de nos habitants.

Chacun pourra vérifier s'il peut bénéficier de la fibre sur le site WWW.lafibre05.fr et pourra choisir son opérateur comme pour le réseau téléphonique actuel.

DE LA ROUTE DES ESPAGNOLS À LA ROUTE DE L'EYCHAUDA



Vue du chantier, entre Le Sarret et Chambran

Vivre et travailler en Écrins travaille depuis plusieurs années sur l'histoire de la construction de la route de l'Eychauda par des exilés espagnols, qui contribuèrent, de 1939 à 1944, à la construction de quatre routes dans notre secteur : à Monétier les Bains, de l'Argentière la Bessée à Champcella, de Saint Martin de Queyrières à Villar Saint Pancrace (avec le percement du tunnel de Prelles) et de Pelvoux à l'Eychauda, route dite alors route des Espagnols.

En mai 1939, pour saluer la réalisation de ces quelque 1.500 travailleurs des camps de l'Adret et de Chambran, une stèle avait été érigée au carrefour de la départementale et de la route des Espagnols.

Grâce à un ancien travailleur, venu à Pelvoux dans les années 50, on connaît l'inscription qui était gravée dans le marbre noir de Montbardon (carrière proche de Château-Queyras) : « 12 mai 1939, route ouverte par les travailleurs espagnols des camps du Sarret et de Chambran. » Pour des raisons non connues, la stèle aurait été enlevée sans quitter pour autant Pelvoux.

Il est vraisemblable que le souvenir de rencontres avec les réfugiés reste encore aujourd'hui bien vivant chez nombre de Vallouisiens et

Pelvousiens, même s'ils n'étaient alors que des enfants. En effet, les visites aux camps faisaient alors partie des promenades dominicales. C'est pourquoi l'association *Vivre et travailler en Écrins* souhaite poursuivre sa recherche de témoignages et d'informations auprès des habitants de Vallouise-Pelvoux. D'où trois questions :

* Qui a gardé le souvenir de cette stèle ?

* Qui peut fournir une indication concernant son devenir ?

* Qui en possède une photographie ?

Toute réponse pouvant faire progresser cette recherche sera accueillie avec une grande satisfaction.

Prendre contact avec Pierre Lefèvre (09 72 44 57 85) ou <pierre.lefevre3045@gmail.com>



LES SAPEURS-POMPIERS DES ÉCRINS RECRUTENT !

Vous êtes une femme, un homme ;

Vous exercez le métier d'infirmier(e) ou tout autre métier ;

Vous avez entre 18 et 50 ans ;

Vous avez des disponibilités pour assurer votre propre sécurité et celle de vos proches, des habitants de la vallée et des vacanciers ;

Vous avez envie de rendre service,

Venez rejoindre le corps des sapeurs-pompiers des ÉCRINS.

Contact : Chef de centre Ltn Laurent Kypraïos 0682221493 - Adjoint chef de centre Ltn Robert Etienne 0680240116
Nous restons à votre disposition par mail : amicaledesecrins@gmail.com

Il était une fois Noël

Cause Covid, Noël ne fut pas à Vallouise-Pelvoux à l'image des Noëls précédents. Noël ne fut pas pour autant oublié. Aussi, merci aux bénévoles qui se sont mobilisés pour décorer le bas de la station de Pelvoux-Vallouise. Il leur a fallu récupérer ou fabriquer de nombreuses décors, tandis que les écoles confiaient les sapins des enfants accompagnés de leurs décorations fabriquées en classe. Ce fut un moment de détente et de convivialité, en ces temps compliqués cela nous a permis de se rencontrer, se mobiliser dans la bonne humeur.



Précisément, dans nos écoles, nonobstant les contraintes sanitaires, et dans le respect des règles barrières, le passage du Père Noël a été maintenu. Sa venue, dans chacune des classes, immortalisée par le photographe, a fait son effet, d'autant que les cadeaux apportés ont été, semble-t-il, particulièrement appréciés.

Quant au traditionnel repas de Noël des aînés, il a été malheureusement annulé. Aussi, la Municipalité a retenu l'idée de faire un petit cadeau, livré par la poste: un calendrier réalisé localement avec de belles photos de la Commune. Et, déjà, on réfléchit à ce que pourrait être le cadeau du Noël 2021. Toutes les idées, raisonnables budgétairement, sont les bienvenues.

Merci aux bénévoles qui ont fait don de décorations et de leur temps

« effectuer leur traditionnelle tournée des calendriers ». Et ils ajoutent: « Nous tenons à remercier la population de Vallouise-Pelvoux pour leurs dons et remercier également les commerçants, agences postales et Mairie, chez qui nous avons déposé les calendriers de cette année. »

Quant à nos amis les sapeurs-pompiers, ils nous font savoir que, crise sanitaire oblige, ils n'ont pu cette année

Budget participatif

Le Budget participatif, initié par la Commune, répond à une idée simple: permettre aux habitants d'être des acteurs de l'amélioration du cadre de vie de la Commune. Deux projets ont été déposés et étudiés par la commission référente. Un seul projet a été retenu car seul conforme au règlement du Budget participatif; projet qui est donc le lauréat de cette première édition et qui sera réalisé cette année 2021. Il s'agit de la réfection de la toiture du four à pain de Puy Aillaud [voir photo].

Toutes nos félicitations aux porteurs de ce très beau projet et merci pour leur initiative.



Un comité consultatif du Patrimoine

Notre Commune est riche, non seulement d'un patrimoine très varié et d'une qualité indiscutable, mais aussi de nombreux acteurs locaux qui s'y intéressent depuis longtemps. Aussi, la Municipalité a décidé de mettre en place un Comité Patrimoine, ouvert, dont l'objet est de mener à bien des projets de mise en valeur de ce patrimoine, qu'ils émanent aussi bien des spécialistes qui habitent notre belle vallée que de simples citoyens et d'élus.

Les domaines concernés sont légion: chapelles, églises, peintures murales, cadrans solaires, ébénisterie, patrimoine bâti, mémoire de nos anciens (patrimoine immatériel), lavoirs, fours banaux (patrimoine vernaculaire), noms de lieux (toponymie), photographies...

Des ateliers thématiques sont mis en place, qui avanceront à leur rythme selon la disponibilité de chacun et les moyens financiers alloués par la Commune sur la durée du mandat ainsi que des recherches de subventions. Chaque personne intéressée est la bienvenue dans un ou plusieurs ateliers, coordonnés autour d'un référent.

Sept ateliers sont d'ores et déjà constitués:

- Réalisation d'un itinéraire patrimoine (Jean-Lin Paul),
- Réalisation d'un itinéraire Freinet (Claude Altobelli, Marie-France Milleron),
- Patrimoine vernaculaire (Gilles Baran, Véronique Breillat, Jean-François Moreau),
- Moulin (Claude Altobelli),
- Patrimoine bâti (Eric Martin), Chapelles, Eglises (Gilles Baran, Andrée Reymond),
- Patrimoine immatériel (Claude Verrier).

Contacts: Comité patrimoine/mairie de Vallouise-Pelvoux / mairie@vallouise-pelvoux.fr / tél. : 04 92 23 30 19

RECENSEMENT : DES EXTRAITS DU DOSSIER DE L'INSEE

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) a publié en décembre 2020 un dossier complet sur Vallouise-Pelvoux. De ce dossier, accessible dans son intégralité sur le site de l'INSEE, nous avons extrait quelques tableaux, que nous vous livrons ci-dessous.

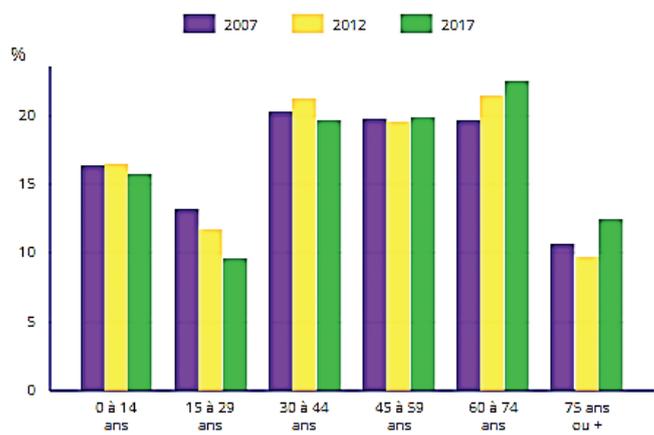
POPULATION HISTORIQUE DEPUIS 1968

Un sensible accroissement de la population, à aire géographique comparable, avec cependant une relative stagnation au cours de la dernière décennie.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	727	763	860	958	1 041	1 161	1 234	1 210
Densité moyenne (hab/km²)	5,0	5,3	5,9	6,6	7,2	8,0	8,5	8,4

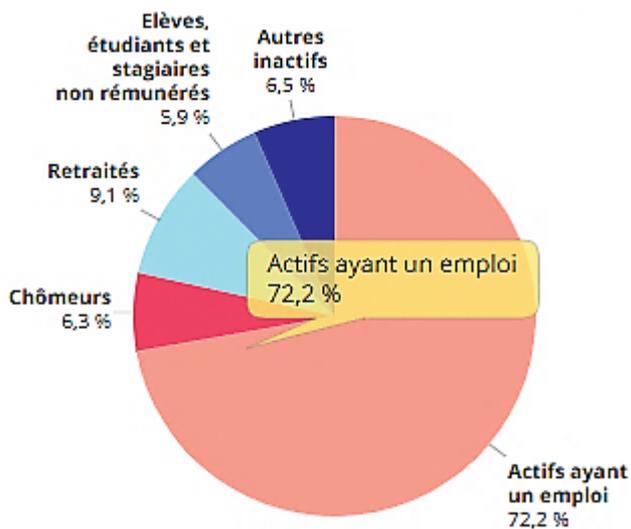
POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'ÂGES

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	1 161	100,0	1 234	100,0	1 210	100,0
0 à 14 ans	190	16,4	204	16,5	190	15,7
15 à 29 ans	153	13,2	145	11,7	117	9,6
30 à 44 ans	236	20,3	262	21,2	239	19,7
45 à 59 ans	230	19,8	241	19,5	241	19,9
60 à 74 ans	227	19,6	264	21,4	272	22,5
75 ans ou plus	124	10,7	120	9,7	151	12,5



Toujours à périmètre géographique identique, on note que de 2012 à 2017, en 5 ans, la population des 0/14 ans a baissé de 7 %, celle des 15/29 ans de 20 %, tandis que celle des 60 ans et plus augmentait de 10 %.

POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ



EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

Si en 1968, le nombre de résidences principales était de 236 pour 101 résidences secondaires, en 1990 elles étaient de 403 pour 981 résidences secondaires et seulement de 592, en 2017 pour 1525 résidences secondaires.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble	444	800	1 258	1 503	1 577	2 025	2 204	2 259
Résidences principales	236	267	328	403	474	546	596	592
Résidences secondaires et logements occasionnels	101	374	703	981	1 081	1 423	1 477	1 525
Logements vacants	107	159	227	119	22	57	131	142

LOGEMENTS TOURISTIQUES

Hôtellerie : la Commune offrait au 1er janvier 2020 une capacité hôtelière de 92 chambres : 10 chambres en 1*, 41 en 2* et 41 non classées.

Camping : à la même date, la Commune proposait 352 emplacements de camping, soit près de quatre fois plus que de chambres en hôtel.

IL Y A UN SIÈCLE...

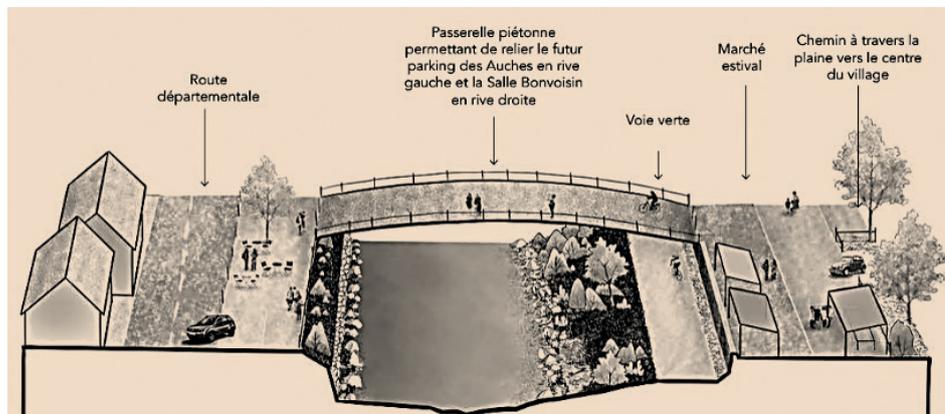
De tout temps le Pays a comptabilisé le nombre de ses sujets. Il en fut ainsi en 1921, il y a très exactement un siècle. Le dénombrement – ainsi appelait-on alors le recensement – de la population de notre territoire s'établissait comme suit :

Colonne1	MAISONS	MENAGES	HABITANTS
Vallouise	179	175	764
Pelvoux	158	159	611
Total	337	334	1375

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG ET ÉLARGISSEMENT DU GYR

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins, par l'intermédiaire de sa composante Gémapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), a diligenté une étude dont le but initial était de prévenir les risques d'inondations en élargissant le lit du Gyr.

La prise en compte de ces contraintes a permis l'émergence d'opportunités, dans la valorisation des berges du Gyr, de la création d'une voie verte et d'une amélioration environnementale de tout le centre bourg. L'étude, dans sa phase finale, a été présentée à l'ensemble des élus, aux socioprofessionnels et acteurs locaux. Une exposition ouverte au public sera proposée au printemps, afin de partager l'ensemble du projet avec tous les habitants et recueillir tous les avis.



La réalisation définitive impose certains délais, en raison notamment de la finalisation de l'étude hydrologique, de la réalisation d'un nouveau parking (et son financement) près du cimetière et de création de deux nouvelles passerelles.

La réalisation définitive impose certains délais, en raison notamment de la finalisation de l'étude hydrologique, de la réalisation d'un nouveau parking (et son financement) près du cimetière et de création de deux nouvelles passerelles.

ENTRE LES AYGUES : UN CHANTIER EXEMPLAIRE

Le projet de restauration du site d'Entre les Aygues [Qué y a dé nouu ? n° 15] a été, à plus d'un titre, un chantier exemplaire ; un chantier qui a bénéficié du concours de l'association haut-alpine **Le Gabion**, une association basée à Embrun. Dans son numéro de décembre dernier, *L'hebdomadaire des Hautes-Alpes et de la vallée de l'Ubaye* consacre, sous le titre *Entre les Aygues : chantier vitrine* et sous la signature de Claudine Usclat, un important article à ce chantier et à l'implication vertueuse du Gabion. Il nous a été autorisé d'en reproduire ci-dessous l'essentiel.

« Le Gabion a été créée en 1993 par Richard Lacortiglia qui reste actuellement Président de l'association. Menuisier de formation et passionné de bâtiment écologique, il crée deux pôles de compétences au sein du Gabion : le chantier d'insertion pour remettre le pied à l'étrier à des personnes qui se sont éloignées de l'emploi, et un pôle de formation. Ces formations sont dites longues, entre 8 et 11 mois. [...]

Un appel d'offres de la Commune de Vallouise-Pelvoux est lancé pour la restauration du hameau d'estive d'Entre les Aygues. [...] L'idée est une restauration patrimoniale, rebâtir une maison en son entier, stabiliser les autres par un mortier de chaux, pour faire comprendre comment fonctionnait l'estive au siècle dernier et quelle était son utilité. Les travaux prévoient également le réaménagement des parkings et la revégétalisation du site. Y seront également construites des toilettes sèches et des tables de pique-nique en mélèze de pays afin d'en faire un lieu de villégiature agréable. [...]

Quelles spécificités pour ce chantier ? « C'est un chantier en pleine montagne, à 1 700 m d'altitude, donc aux conditions météo rudes, surtout cet automne où le froid était rapidement présent, isolé, il fallait 40 mn de piste pour y arriver après le village de Vallouise, mais un magnifique projet de restauration comme on en n'a pas souvent, avoue Romain Moissard ! On a trié et classé les pierres du site afin de pouvoir les réutiliser. Il n'y a eu aucune utilisation de ciment, tout a été fait avec de la chaux, une restauration à l'ancienne mais pas que pour des raisons philosophiques, aussi pour des raisons structurelles. Il a fallu purger les murs pour repartir sur des structures saines. » Il faut imaginer l'absence d'eau courante, l'installation d'un WC et l'utilisation d'un groupe électrogène pour faire fonctionner les outils électroportatifs : piqueur, bétonnière...

[...] L'équipe menuiserie a également été mise à contribution avec la création de bancs et d'une terrasse extérieure en mélèze. Les bancs, très épurés et massifs, ont été tirés dans des poutres mélèze 30x30 cm et posés sur platines métal et plots béton. La terrasse bois a pour but de couvrir et protéger les regards de fosse septique en en conservant l'accès. Il s'agit d'un solivage mélèze qui reçoit un plancher mélèze brut de sciage.

Le chantier aura nécessité 880 heures d'encadrement technique et 2 630 heures de contrats aidés et 12 acteurs.

Romain Moissard conclut : « En transformant la matière on amène du plaisir, même si le travail peut être dur, ça amène de la satisfaction. Et l'environnement naturel nous porte, un chantier dans un tel lieu bénéficie d'une ambiance particulière, ce sont malgré tout des journées en apesanteur... »



La Passa - C'est, à terme, un lieu de rencontres et de partages intergénérationnels, un café solidaire où chacun peut être acteur, peut proposer son temps, ses idées ou ses expériences dans le but du mieux vivre et de mieux faire ensemble. Contacts : La Passa - La Casse / 05340 Vallouise Pelvoux / Tél. : 06 23 06 05 95/ Courriel : contact@lapassa.fr

Igloo Pelvoo - Communiqué des responsables d'Igloo Pelvoo : « La 8e édition d'Igloo Pelvoo a été réalisée avec passion. Hélas, la présence persistante du virus nous contraint à ne pas ouvrir cet hiver : étant considéré comme lieu d'exposition artistique et culturel, nous avons partagé le sort d'un très grand nombre d'acteurs de la Culture. Aussi, n'hésitez pas à visionner la visite virtuelle de l'igloo sur notre site igloopelvoo.com ou sur le site paysdesecrins.com. Vous y découvrirez quelques photos des sculptures de neige et de glace réalisées par Maxime, Dan et Jérôme. Quant à nous, nous sommes bien déterminés à repartir avec ardeur pour la saison 2021-2022. »

LA MAIRIE RECRUTE DES SAISONNIERS

Six postes sont à pourvoir :

- du 15 juin au 15 septembre, un agent chargé de l'arrosage des fleurs
- du 5 juillet au 28 août, deux agents en renfort au Service technique
- du 5 juillet au 28 août : trois agents affecté au parking du Pré de Mme Carle

Renseignements et dépôt de candidature : en Mairie



Services techniques - Arrivée dans le personnel communal de Patrice Gueuse, nouveau responsable des Services techniques.

Patrice Gueuse, âgé de 46 ans, arrive de Frontignan, dans l'Hérault, où il travaillait, pour le compte de la Communauté d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée, en qualité de chef d'équipe au sein du service espaces naturels qui avait en charge la gestion et l'entretien d'un massif forestier protégé. « Amoureux de la montagne, j'ai choisi de la vivre au quotidien », nous a-t-il déclaré en prenant son poste. »

Audiovisuel - Afin d'améliorer et d'optimiser les conditions d'utilisation des salles communales lors de conférences, projections, réunions de travail..., la Commune a doté de façon permanente la salle Bonvoisin d'un vidéoprojecteur et d'un équipement de visioconférence, et la salle Marcel Regout d'un équipement audiovisuel également positionné de façon permanente.

Recensement militaire - Tous les jeunes (garçons et filles) qui auront 16 ans dans l'année 2021 doivent passer (dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire) en mairie pour se faire connaître et remplir les documents. Se munir d'une pièce d'identité et du Livret de famille.

Éclairage public - Défaillant, coûteux, énergivore, obsolète..., la modernisation de l'éclairage public de la Commune est une priorité. Dès ce printemps, la première phase de diagnostic des quelque 500 lampadaires sera confiée à un bureau d'études. Viendra ensuite l'élaboration du projet de rénovation, lanternes esthétiques, ampoules LED, gestion intelligente, réduction de la pollution lumineuse, diminution de la facture énergétique. Un travail d'information et de concertation sera ainsi mené avec le bureau d'études, les élus et les habitants de la Commune pour définir l'éclairage public de demain.

Club des loisirs de Vallouise - Message de la présidente : « Après une année 2020 qui a vu, comme dans de nombreux clubs, l'arrêt de toutes les activités prévues (concours de boules et rencontres diverses), nous espérons qu'octobre serait plus clément. Hélas après une timide rentrée des dentellières, nous avons dû de nouveau refermer notre local. Pour 2021 nous devrions recevoir en avril des amies patcheuses venues des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence pour une journée de l'amitié. Nous espérons également présenter en juillet, les ouvrages réalisés au cours de ces deux années. Les concours de boules ne sont pas oubliés... »

ASA de Vallouise - Les traditionnelles corvées des canaux sont prévues les samedis 17 et 24 avril et 1er mai, aux horaires habituels. Rendez-vous : place de Vallouise.

ACCUEIL ET ÉCOUTE EN MAIRIE

En cette période sanitaire incertaine, l'accueil en mairie est maintenu : port du masque, distanciation physique et gel hydroalcoolique. Parallèlement, les élus sont à l'écoute de toute demande d'entraide, qu'il s'agisse de la fourniture de masques, d'aide aux courses, de transport pour raison impérieuse (médecin, pharmacien) et, si besoin, de soutien psychologique.

Pour toute demande, téléphoner en Mairie :

+ au 04 92 23 30 19

(aux heures d'ouverture habituelles)

En cas d'urgence : + au 06 32 11 89 85.

État civil

Nous accueillons :

Léandra LONGOSZ, née le 24 novembre 2020

Thomas de Jesus FERREIRA DOS SANTOS, né le 21 décembre 2020

Ils nous ont quittés :

Anne-Marie CHATEAU, épouse MONTIGNY, décédée le 14 décembre 2020 à Savournon

Jacqueline GIRAUD, épouse RANSANT, décédée le 27 décembre 2020 à Portes-lès-Valence

Kévin FAURE, décédé le 30 décembre 2020 à Pelvoux